

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2088 :

Bourse d'aide à la création : projet éditorial "45 ans de ZISKAKAN"

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
97-107-2025-2025-22-2088-DE
Date de transmission : 27/10/2025
Date de réception en préfecture : 27/10/2025

David LORION

Affaire n°42/2088 : Bourse d'aide à la création : projet éditorial "45 ans de ZISKAKAN".

Culture / Animation et Patrimoine - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'assemblée que l'**Association Group Ziskakan**, implantée à Saint-Pierre depuis 1995, sollicite le soutien de la Commune pour la réalisation d'un projet éditorial d'envergure : la publication d'un **beau-livre biographique illustré** célébrant les **45 années de carrière** du groupe Ziskakan, pionnier du maloya moderne et acteur majeur de la scène culturelle réunionnaise.

Cette publication, conçue comme un **ouvrage patrimonial de référence**, retracera l'histoire artistique, sociale et politique du groupe depuis sa création en 1979, et témoignera de son rôle déterminant dans l'évolution de la musique réunionnaise et dans la valorisation de l'identité créole. L'ouvrage, au format grand luxe (27,5 x 27,5 cm, 172 pages), comprendra des textes inédits, des photographies d'archives rares, des analyses culturelles ainsi qu'une traduction en créole, et sera tiré à 1 000 exemplaires dans une édition collector.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de **préserver et de transmettre le patrimoine immatériel** de La Réunion, notamment le maloya inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, et de soutenir les initiatives culturelles locales. Il représente également une opportunité de renforcer le **rayonnement culturel de Saint-Pierre** en France et à l'international, en associant durablement le nom de la Ville à une œuvre emblématique de la culture créole.

Le budget total de l'opération s'élève à 40 000 € HT, financé à hauteur de :

- 20 000 € par la Région Réunion,
- 8 000 € par la Direction des Affaires Culturelles de la Réunion,
- 2 000 € par les fonds propres et ventes estimées, et pour lequel l'association sollicite une participation de 10 000 € auprès de la Ville de Saint-Pierre, représentant 25 % du budget global.

Considérant l'importance culturelle, patrimoniale et identitaire de ce projet pour le territoire, et son rôle dans la valorisation du patrimoine immatériel réunionnais, il y a lieu d'accorder une aide financière à l'Association Group Ziskakan afin de permettre la concrétisation de cette initiative.

Le financement de cette mesure sera opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire des **Affaires Culturelles : Bourses - Imputation : 311 65131 25- Antenne : CULTURE - Réservation : RE25000080**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une bourse d'aide à la création de 10 000 € au profit de l'Association Group Ziskakan pour la réalisation du projet éditorial « 45 ans de Ziskakan » ;
- **D'APPROUVER** la convention d'attribution d'une bourse d'aide à la création entre la Commune de Saint-Pierre et l'association Group Ziskakan ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'un de ses adjoints, dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes les pièces afférentes à cette affaire.



P/EXTRAIT CONF
LE MAIRE



David LORION

Direction des Affaires Culturelles
311 65131 25- Antenne : CULTURE
Date de réception : 27/10/2025
Date de réception : 27/10/2025